

---

**RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS**

---

L'étude de dangers a permis de recenser de façon la plus exhaustive possible, par l'identification des potentiels de dangers et par l'utilisation d'une méthode systématique d'analyse de risques (APR), l'ensemble des « situations dangereuses » susceptibles d'être présentes sur les différentes installations du site. Les principales zones à risques identifiées sont présentées dans le **document n°13** page suivante.

Une matrice de « criticité » de ces événements évaluant à la fois leur probabilité d'occurrence (P) et leur niveau de gravité (G) permet de définir une hiérarchisation des risques et ne fait pas ressortir de scénario majeur.

L'ensemble des scénarios identifiés intègre une zone de risque « acceptable ».

La prévention repose sur une politique générale de sécurité qui permet d'assurer le plus efficacement possible le respect des consignes par un personnel formé et encadré sur l'ensemble du site.

La réduction des risques repose principalement sur la mise en place de barrières de sécurité « organisationnelles » et « techniques » tant au niveau de la prévention (pour diminuer la probabilité d'occurrence des situations dangereuses) que de la protection (pour limiter la gravité des effets).

Il s'agit notamment de :

- Maîtrise opérationnelle (procédures, consignes,...),
- Formation et sensibilisation du personnel,
- Maintenance préventive du matériel et des installations,
- Dispositifs de sécurisation et de protection des installations,
- Moyens de lutte internes.

#### Déversement accidentel/ Incompatibilité des produits

Tout stockage, même temporaire, de produits liquides susceptibles d'entraîner une pollution du sol ou du milieu naturel est associé à une capacité de rétention étanche et suffisante. Cette rétention doit également résister à l'action chimique et physique des fluides qu'elle pourrait contenir.

Les principales zones à risque de déversement sont :

- L'aire d'entreposage des bacs contenant les DASRI liquides
- L'installation de prétraitement des DASRI liquides (soude et acide)
- La plate-forme de transit des déchets dangereux (déchets dangereux)
- La zone de lavage susceptible de contenir des produits détergents

Les produits incompatibles seront entreposés sur des rétentions distinctes.

#### Incendie :

Les bâtiments les plus proches des limites de propriété sont suffisamment éloignés pour éviter tout risque d'effet domino.

Le bâtiment est équipé en partie haute de dispositifs mécanique permettant l'évacuation des fumées et gaz de combustion dégagés en cas d'incendie.

Conformément aux dispositions du Code du Travail, le bâtiment comporte des dégagements (issues de secours) en nombre suffisant pour permettre une évacuation rapide des occupants. Les issues de secours devront être correctement balisées et leur ouverture devra être commandée par une barre anti-panique.

Les besoins en eau pour la lutte incendie s'élèvent à  $110 \text{ m}^3/\text{h}$  et le site dispose à moins de 100 m d'un poteau incendie normé (débit mini  $144 \text{ m}^3/\text{h}$  sous 1 bar de pression).

Par conséquent, il ne sera pas nécessaire que la société JCG Environnement dispose d'une réserve complémentaire d'eau incendie.

Le site fera office de zone de rétention pour les eaux incendie. La capacité de confinement sera de  $255 \text{ m}^3$ .

Le site sera équipé d'extincteurs appropriés aux risques présents et répartis sur l'ensemble du site en des endroits facilement accessibles.

#### Risque explosion :

Les zones présentant des risques explosion sont :

- Le local de stockage des liquides inflammables suite à un déversement accidentel,
- la vanne de sécurité de la chaufferie (coupure d'alimentation gaz).

Afin de réduire le risque explosion, un certain nombre de mesures de sécurité seront mises en place, il s'agit notamment de :

- l'adéquation du matériel (électrique ou non électrique) avec le niveau de risque,
- mise en place de signalisation ATEX au niveau des zones à risque explosion,
- mise à la terre des éléments métalliques.

#### Risque infectieux :

Deux situations accidentelles présentant un risque infectieux à l'extérieur du site sont identifiées :

- déversement d'un bac contenant les DASRI,
- dépression forcée de l'appareil de prétraitement contenant les DASRI avec libération de vapeur.

Dans le cas d'un déversement de conteneur, les moyens opérationnels à mettre en œuvre sont :

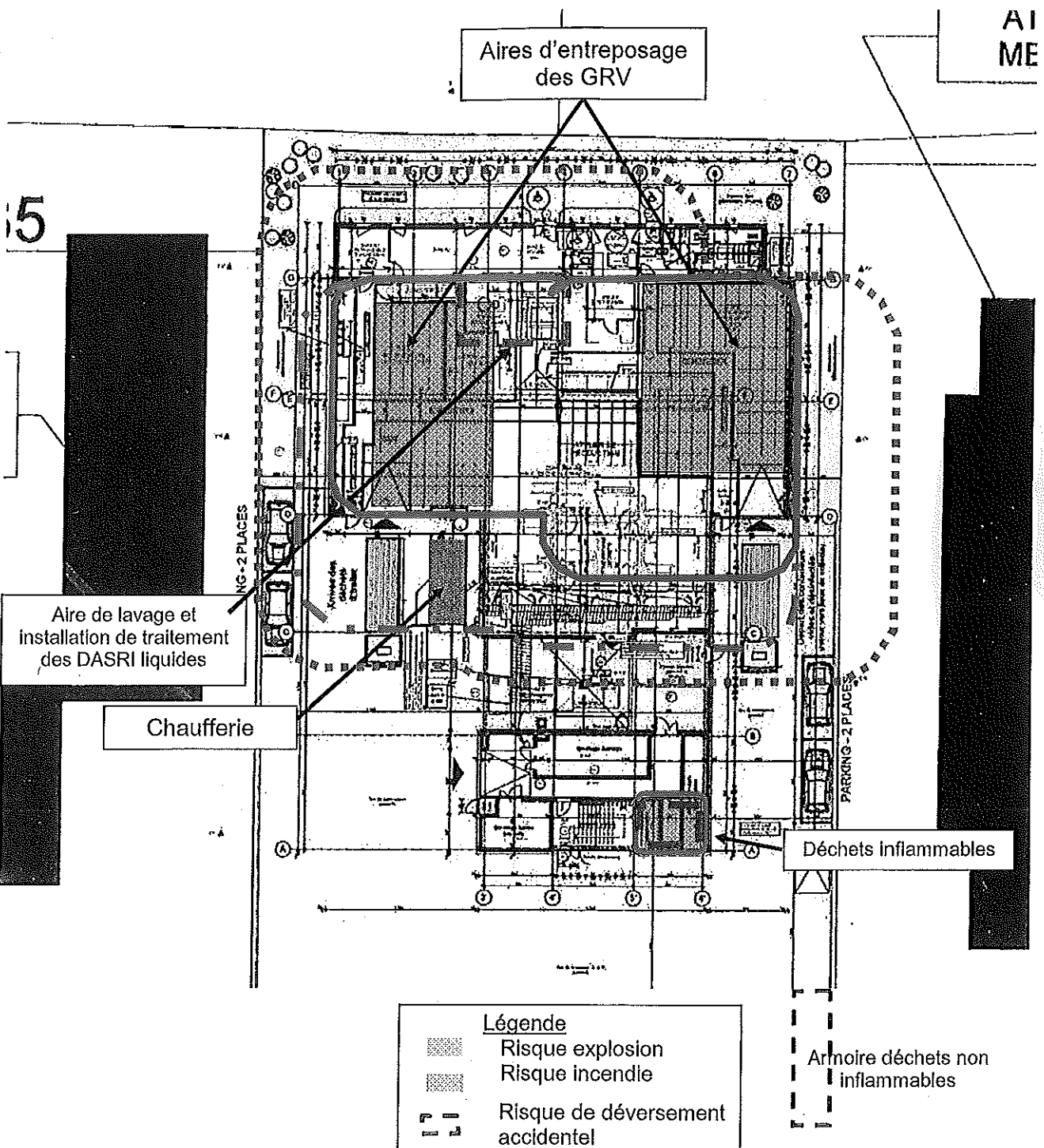
- ne pas ramasser et manipuler les DASRI préconditionnés directement à mains nues,
- mettre des gants adaptés,
- utiliser des équipements adaptés (pelles, balais, absorbant...) pour ramasser les DASRI,
- désinfecter les matériels après leur utilisation,
- obturer les réseaux eaux usées et pluviales si nécessaire.

Pour supprimer tout risque infectieux lors d'une libération forcée de la vapeur d'eau de l'appareil rempli de DASRI, la machine est équipée d'un filtre au travers duquel transite toute la vapeur évacuée lors des décompressions forcées.

#### Risque radiologique :

Les conteneurs de DASRI entrants sur le site sont contrôlés au portique de détection radiologique pour s'assurer que les déchets ne sont pas contaminés par des éléments radioactifs.

En cas de détection, les déchets est placé selon une procédure définie dans une zone prison en attendant l'intervention de personne compétente.



Aires d'entreposage des GRV

AI ME

5

Aire de lavage et installation de traitement des DASRI liquides

Chaufferie

Déchets inflammables

**Légende**

- Risque explosion
- Risque incendie
- Risque de déversement accidentel

Armoire déchets non inflammables

**Seuils des flux thermiques (effets sur l'homme) : rectangles**

- 8 kW/m<sup>2</sup> pour le seuil des effets létaux significatifs
- 5 kW/m<sup>2</sup> pour le seuil des effets létaux
- 3 kW/m<sup>2</sup> pour le seuil des effets irréversibles

**Document n°13**  
Localisation des zones à risque

Risque amiante : Les déchets solides amiantifères qui transiteront par le centre seront conditionnés sous emballages respectant les prescriptions du règlement de transports de matières dangereuses par route pour les déchets d'amiante friables ou pulvérulents ou sur palettes filmées pour les déchets d'amiante liée.

Le local sera situé en dehors des zones d'effets thermiques pour éviter tout risque d'effet domino et d'envol d'amiante.

Phénomène Dangereux (PhD)	Effets prépondérants redoutés	Probabilité d'occurrence	Gravité	Effets à l'extérieur du site	Cinétique*	Commentaires
<b>Situation actuelle (sans prise en compte des barrières de sécurité existantes ou prévues) → Scénario modélisé pour l'Analyse Préliminaire des Risques</b>						
<b>Scénario n°1</b> Incendie au niveau de l'aire de réception des conteneurs	Thermique	C (événement improbable)	1	NON	Lente	Pas d'étude de réduction des risques
<b>Scénario n°2</b> Incendie au niveau de l'aire d'expédition des conteneurs vides	Thermique	C (événement improbable)	1	OUI Limité pour le flux de 3 KW/m <sup>2</sup> sans toucher de construction	Lente	Pas d'étude de réduction des risques
<b>Scénario n°3</b> Incendie du local de stockage des déchets liquides inflammables	Thermique	C (événement improbable)	1	NON	Lente	Pas d'étude de réduction des risques

La cinétique est qualifiée de lente si elle permet la mise en œuvre de mesures de secours suffisantes avant l'atteinte des personnes exposées par les effets de l'accident.